

et l'étude de l'enceinte fortifiée, depuis l'époque romaine; la vieille Cohue; le château Gaillard dont certaines analogies de construction pourraient être signalées avec le manoir de la Touche à Nantes, autre œuvre de Jean de Malestroit, semble-t-il; le beau musée qui y est abrité; l'hôtel de ville et les vieilles maisons.

J'espère que la longue analyse que je viens de faire permettra de juger de la richesse documentaire de cet ouvrage, abondamment illustré de belles photographies, et dont le titre (1^{re} série) nous fait espérer bientôt la continuation.

G. FERRONNIÈRE.

Henri NAEF. — *La Conjuration d'Amboise et Genève* (Extrait des *Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome XXXII, 1922).

M. Henri Naef vient de faire paraître une étude importante (400 p.) sur un événement encore mal connu de notre histoire nationale : *La conjuration d'Amboise*. Le dessein principal de l'auteur est d'établir que ni « Sa Seigneurie », c'est-à-dire le gouvernement de Genève, ni Calvin, de Bèze et les ministres qui s'étaient installés dans la ville ne participèrent à la préparation du complot ou à son exécution. C'est une thèse. Elle est soutenue avec talent par un ensemble de faits intelligemment groupés et présentés, et par une documentation précise et abondante qui paraît même parfois un peu touffue.

Ce qui nous intéressera peut-être davantage, nous autres bretons, dans l'ouvrage de M. Henri Naef, c'est d'y retrouver des compatriotes dont j'ai déjà noté l'inscription sur le « Registre des habitants de Genève », où ils s'étaient réfugiés au début de la Réforme en Bretagne⁽¹⁾ et dont le plus notable est ce Charles Ferré, seigneur de la Garaye, qui avait été obligé en 1555 de s'enfuir, étant accusé du crime d'hérésie. Inscrit en octobre 1556 sur le « Registre des habitants », Charles Ferré avait obtenu, le 8 avril 1557, pour lui et son fils René le titre et la qualité de bourgeois de la ville. Il avait acheté une propriété proche des murs et une maison à l'intérieur, ce qui semble indiquer qu'il avait l'intention à ce moment de se fixer en Suisse sans esprit de retour. Mais, le 6 décembre 1559, il vendait « son hostel » à l'ancien évêque

(1) *Mémoires de la Société d'Histoire... de Bretagne*, tome II, 1921, p. 120.

de Nevers, Jacques Spifame, qui avait aussi embrassé le protestantisme, et il rentra en France pour suivre La Renaudie à qui il tenait compagnie lors de son arrivée à Genève et qu'il aida dans la préparation de l'affaire. Vint-il à Nantes avec le conspirateur? C'est peu probable. Il dut s'arrêter à Lyon, où les conjurés conférèrent un moment, et il regagna la Suisse après l'insuccès de la double tentative de La Renaudie à Amboise et de celle de Maligny-Ferrière à Lyon, lorsqu'il fut arrêté en Bresse, sur les terres du duc de Savoie.

Les magistrats de Genève eurent beaucoup de peine à le faire relâcher, d'autant plus qu'un conseiller du Roi de France avait obtenu du Sénat de Chambéry l'autorisation de l'interroger sur les affaires de Lyon et même, disait le maréchal de Saint-André, « sur certains articles » se rapportant peut-être à des faits plus anciens. Sans doute qu'on ne put trouver de preuves suffisantes de culpabilité, car il était de retour à Genève en février 1561. Il y demeura jusqu'en 1562, époque à laquelle M. Naef croit qu'il regagna son pays d'origine. Je ne pense pas qu'il revint en Bretagne. On ne trouve aucune trace de lui dans notre province après sa fuite à Genève. Peut-être s'établit-il plutôt du côté de Lyon ou dans le midi de la France.

Les Archives d'Etat de Genève sont très riches en documents du XVI^e siècle et leur dépôt de minutes notariales est une mine de renseignements. D'autres sources existent encore en Suisse, notamment les archives du château de Bessinges encore peu connues des chercheurs, d'ailleurs assez difficiles d'accès. Faisons des vœux pour qu'un historien sagace et averti puisse bientôt y travailler. En attendant, nous ne pouvons que remercier M. Henri Naef de sa contribution si intéressante à l'histoire de notre pays.

Emile CLOUARD.

Désiré JOUANY. — *La formation du Département du Morbihan.*
Vannes, Imprimerie Ouvrière, 1920, in-8°, 79 p.

Ce livre est une thèse de doctorat en droit. L'auteur a divisé son étude en quatre chapitres : I. l'état antérieur : Bretagne et diocèse de Vannes ; II. l'œuvre de division : de la province